

Formation Spécialisée face à un Risque Epidémique et Biologique (REB)

Public cible

Professionnels de santé et personnels des établissements de santé, chargés d'assurer la prise en charge de patients suspects d'infection liée à un REB. Le contenu du module est adapté en fonction de la profession des participants et de leur mode d'exercice professionnel.

AFGSU SSE module :

« **Prise en charge de patients suspects d'infection liée à un risque épidémique et biologique (REB)** » et « **Protection de la collectivité en établissement de santé (ES)** »

■ Contenu :

Arrêté du 1er juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'AFGSU : annexe 10

Objectifs pédagogiques

- Connaître les principes de gestion du REB et l'organisation de la prise en charge en ES.
- Savoir appliquer la procédure d'alerte de l'ES pour le REB.
- Connaître les bases épidémiologiques actualisées (mod. transmissions) et cliniques des infections liées à un REB.
- Savoir accueillir et dépister les patients suspects (circonstances d'exposition, voyage, présentation clinique, etc.) afin d'identifier le REB lié au bioterrorisme.
- Mettre en œuvre les mesures urgentes pour la prise initiale du patient.
- Savoir protéger de façon adaptée le personnel et la structure de soins :
 - Connaître les mesures barrières et savoir se protéger avec les équipements de protection individuelle adaptés à la situation.
 - Identifier et sécuriser le parcours de soins d'un patient suspect liée à un REB.
 - Gérer les déchets d'activité de soins à risque infectieux.
 - Connaître la conduite à tenir en cas d'exposition à un agent à REB.
 - Identifier les personnes contacts d'un patient suspect d'infection liée à un REB.

■ Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes de pédagogie active permettant l'expression de l'apprenant et la construction de ses connaissances théoriques et pratiques :

- Etudes de cas
- Analyses de situations professionnelles
- Ateliers pratiques
- Supports audio-visuels et multimédias

■ Evaluation de l'action

Evaluation « à chaud » de la formation par les apprenants par un questionnaire d'évaluation

■ Intervenants

Formateurs AFGSU SSE, infirmiers et médecins en postes dans une structure d'urgence, référents du domaine

■ Directeur médical

Dr Eve KAMMER

Durée de la formation

1/2 journée soit 3 heures 1/2

■ Coût

100 euros par personne

6 à 12 personnes par formateur

Une convention sera établie avec le Centre Hospitalier de Périgueux

■ Organisation de la formation

Maximum 15 personnes

par formateur

Une convention sera établie avec le

Centre Hospitalier de Périgueux

■ **Horaires** : 8h30 à 12h00 ou 14h00 à 17h30

Dates

Plusieurs sessions sont planifiées sur l'année, veuillez nous contacter

Taux de réussite 2023 :

100%

Nous contacter :

CESU 24

80, avenue Georges

Pompidou

24000 Périgueux

cesu24@ch-perigueux.fr

Téléphone : 05.53.45.28.06

■ Évaluation et validation des acquis :

- Présence obligatoire
 - Participation active de l'apprenant
 - Evaluation sommative des gestes enseignés
 - Formation certificative avec délivrance de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence SSE REB annexe 10
- **Prérequis** :
Être titulaire du module « urgences collectives et SSE » de l'AFGSU 1 ou 2 en cours de validité.

Validité de la formation

1 an

Bulletin d'inscription à compléter disponible en annexe